



CONSULTATION DE PRIX OUVERTE N°017-2026/GSDM/DE/PAPAM/DCP

- 1- Le GSDM, *professionnels de l'Agrécologie* a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement via le MiASA pour financer le PAPAM2 dans les Régions de Vakinankaratra, Betsiboka, Fitovignany et Atsimo Atsinanana. Une partie de ce financement est rétrocédée au GSDM pour contribuer à une étude de référence dans ces zones d'intervention.
- 2- A cet effet, le GSDM invite les fournisseurs de matériels informatiques spécialisés dans la vente - services après-vente et entretiens à présenter des offres selon les modalités suivantes :

Désignation de l'article	Caractéristiques/Proposées	Quantité	PU (Ar)	Montant (Ar)
Tablettes : spécifications exigées - Ecran 11 – 12" - Au moins 4Go de RAM et 128 Go de stockage - GPS - 4G/5G - Batterie > 8000 mAh - Version ANDROID > 13 - Bluetooth BT 5.0 wifi 5 - Charge rapide - Caméra + de 8MP - Coque renforcée ou protection antichoc - Disponible en stock		25	En chiffres	En chiffres
			Montant TTC	En chiffres

Les quantités mentionnées ci-dessus sont des quantités maximales. Les soumissionnaires peuvent présenter les quantités disponibles et les proposer au GSDM dans le cadre du présent appel.

3- Présentation des offres

Les offres (offres techniques et offres financières) doivent être mises dans une **enveloppe fermée et cachetée** à la cire et portant la référence de la présente consultation de prix : « **CONSULTATION DE PRIX POUR LA FOURNITURE 25 TABLETTES AU GSDM** » ainsi que la mention « **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT, UNIQUEMENT** » sans aucune autre indication sur l'enveloppe.

Dans cette enveloppe, doivent figurer les documents ci-après :

- Le nom ou la raison sociale du soumissionnaire et adresse avec coordonnées pour contact rapide ;
- La référence technique du soumissionnaire en la vente de matériels et produits informatiques ;
- Les caractéristiques dactylographiées des produits proposés selon le modèle ci-dessus, **avec l'offre de prix établie par le soumissionnaire et dûment signée.**

Pour les fournisseurs sans immatriculation Statistique (N°Stat) et Numéro d'Identification Fiscale (NIF), les prix à payer seront déduits de 5% pour impôt synthétique.



Les offres financières doivent être libellées uniquement en **ARIARY** qui sera également la monnaie de paiement des propositions.

4- Dépôts des offres

Les offres doivent être déposées ou envoyées par voie rapide (colis express ou poste rapide...) au Bureau du GSDM Lot VA 4/J à Ampasanimalo – Villa Arimananatsoa – Antananarivo 101 au plus tard le **Mercredi 21 Octobre 2026 à 14h**.

Les offres déposées après les dates et heures ci-dessus seront rejetées, et retournées sans être ouvertes.

5- Dispositions particulières

5.1 Le GSDM procédera à des contrôles de qualité et essais de bon fonctionnement des produits rendus sur sites indiqués. Tous produits non conformes seront rebutés et ne seront pas payés. Le fournisseur est ainsi tenu d'enlever à ses propres frais les produits rebutés sans aucun dédommagement possible.

5.2 Par ailleurs, le GSDM se réserve le droit de ne pas donner suite ou bien d'annuler purement et simplement cette consultation de prix au cas où aucune offre ne répond à ses besoins ou encore la proposition retenue dépasse largement les prévisions budgétaires du projet.

En conséquence, tout soumissionnaire ne peut en aucun cas prétendre au paiement d'une quelconque indemnité pour réparer son préjudice résultant de l'annulation du présent projet.

6- Modalités de règlement des matériels par le GSDM

Le règlement des fournitures livrées doit suivre et respecter les procédures suivantes :

Lors de la livraison intégrale des matériels, le GSDM procédera tout d'abord :

- Au contrôle de la qualité des matériels
- A un essai de bon fonctionnement

Si toutes les épreuves ci-dessus sont concluantes, le GSDM établira un procès-verbal de conformité et procédera au paiement des matériels, au plus tard **30 jours après réception des factures**.

Dans le cas contraire, le fournisseur doit enlever du site les matériels non conformes, à ses frais sans qu'il puisse prétendre au paiement d'aucune indemnité de quelque nature que ce soit.

Antananarivo, le **11 2 OCT 2026**,

LE DIRECTEUR EXECUTIF DU GSDM



RAHARISON Tahina Solofonlaina
Directeur Exécutif du GSDM